

Journée d'échanges Natura 2000 en IDF

Actualités Natura 2000 :

1/ Bilan : 20 ans après

2/ État de conservation

3/ Évaluation des incidences

DRIEE/SNPR/

Pôle Biodiversité, Ecosystèmes, et CITES



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie

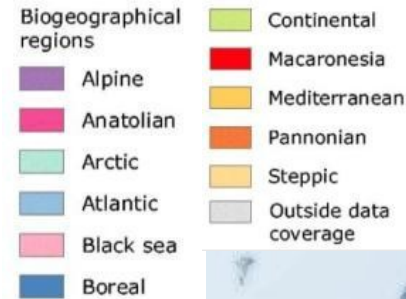
www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

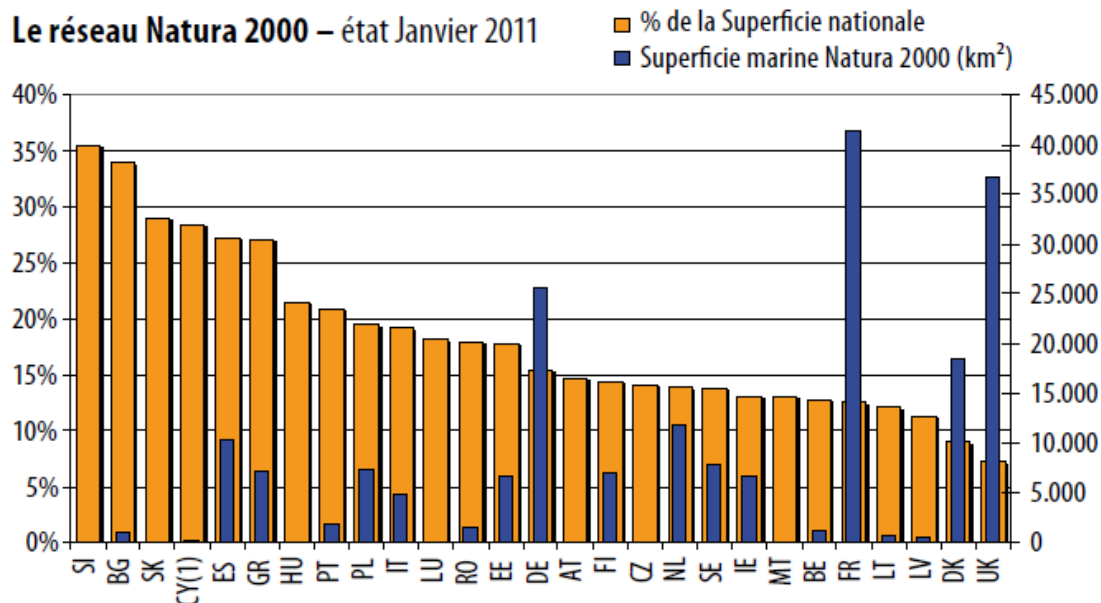
Présent
pour
l'avenir

1/ L'Union européenne et le réseau Natura 2000 : les 20 ans de la Directive Habitats !

- 26 106 sites Natura 2000
- 949 910 km² dont 198 760 km² de territoire marin
- 17,5 % du territoire européen de l'UE

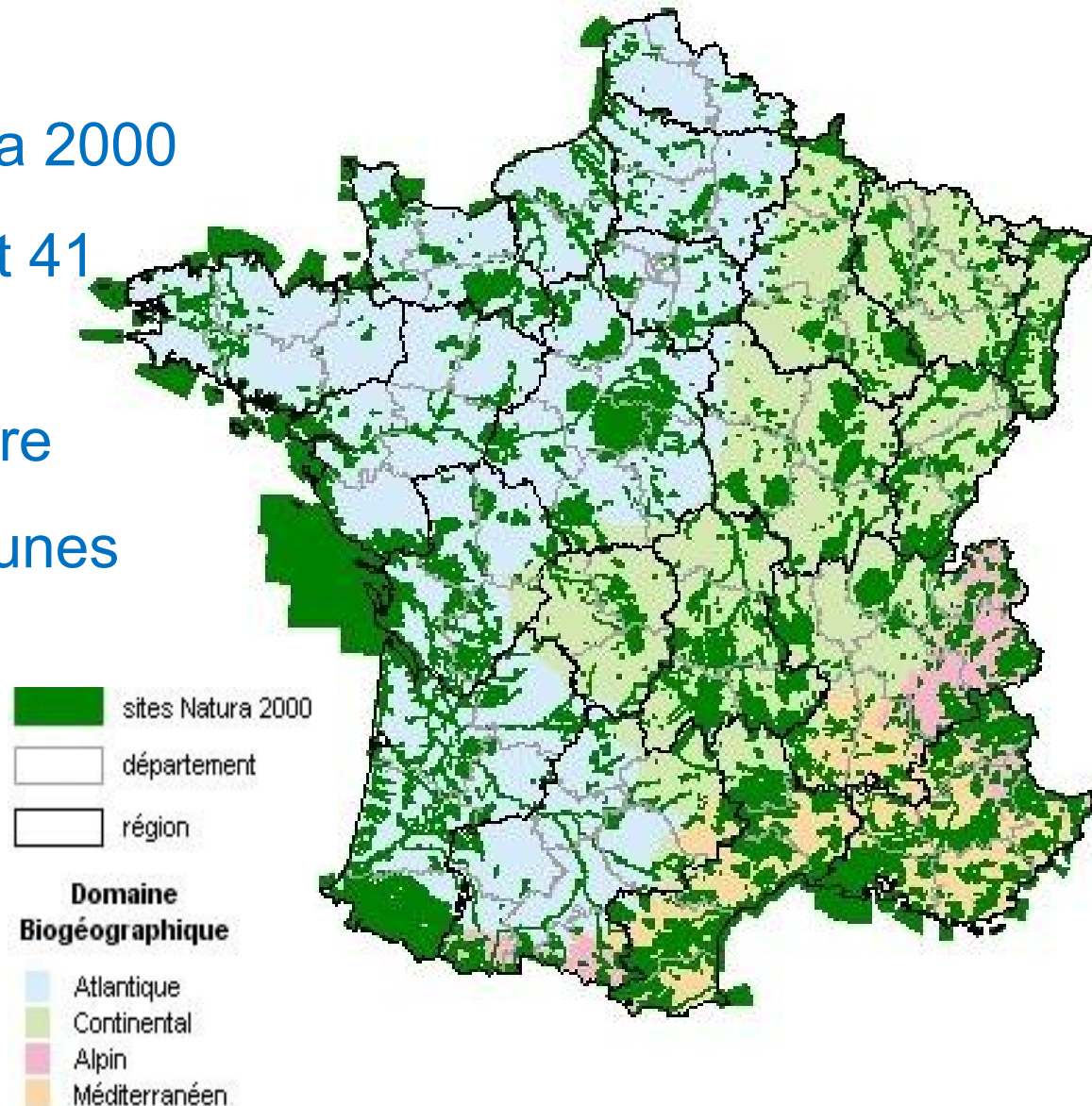


Le réseau Natura 2000 – état Janvier 2011

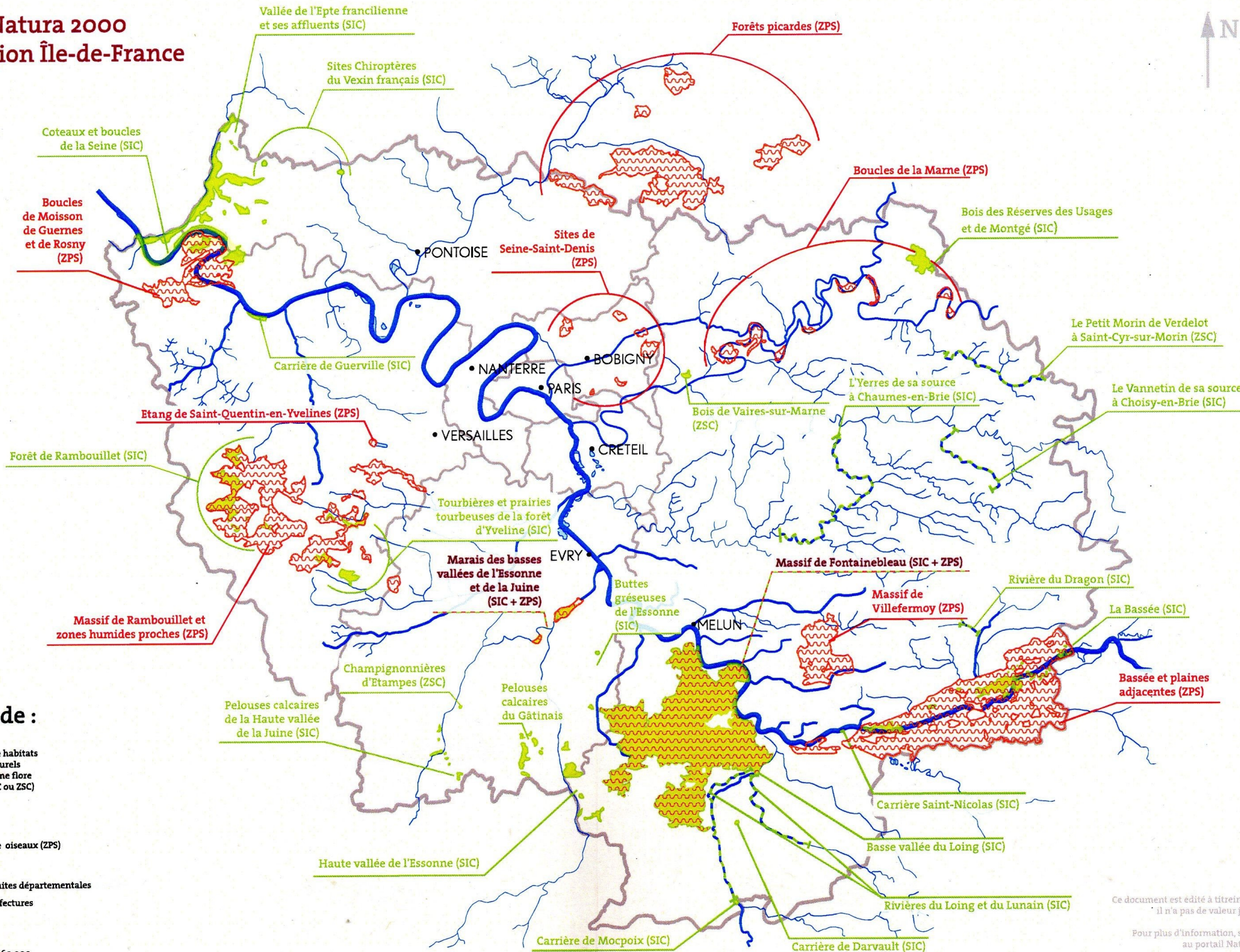


La France et le réseau Natura 2000

- **1 752** sites Natura 2000
- **110 088 km²** dont 41 288 km² en mer
- **12,5 %** du territoire
- + de **9 000** communes concernées
- + de **15 millions** d'habitants



Sites Natura 2000 en région Île-de-France



Légende :

- Site habitats naturels faune flore (SIC ou ZSC)
- Site oiseaux (ZPS)
- Limites départementales
- Préfectures

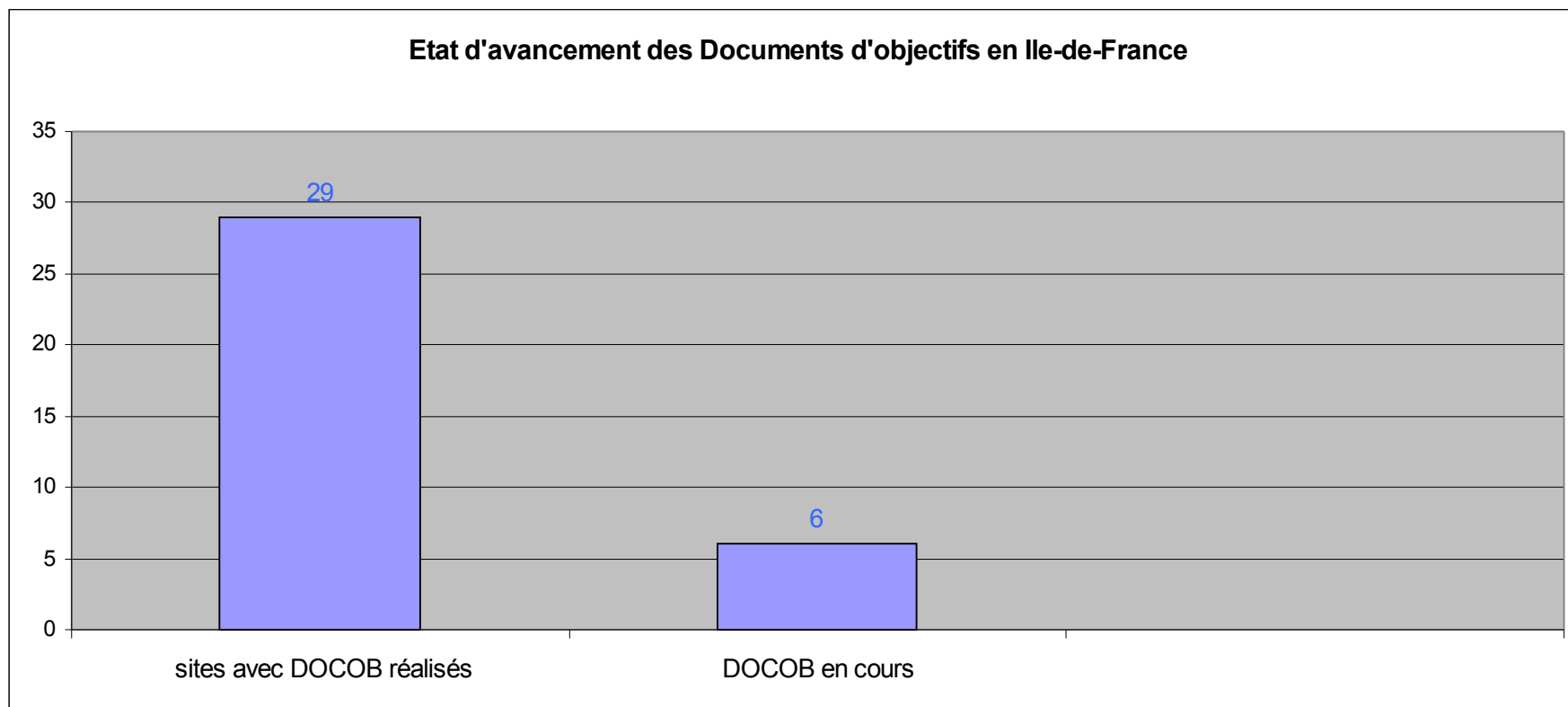
Echelle : 1 / 160 000

Le réseau Natura 2000 en Ile-de-France

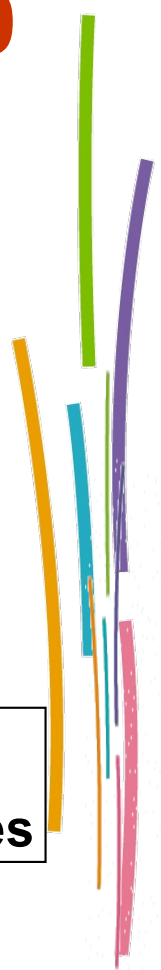
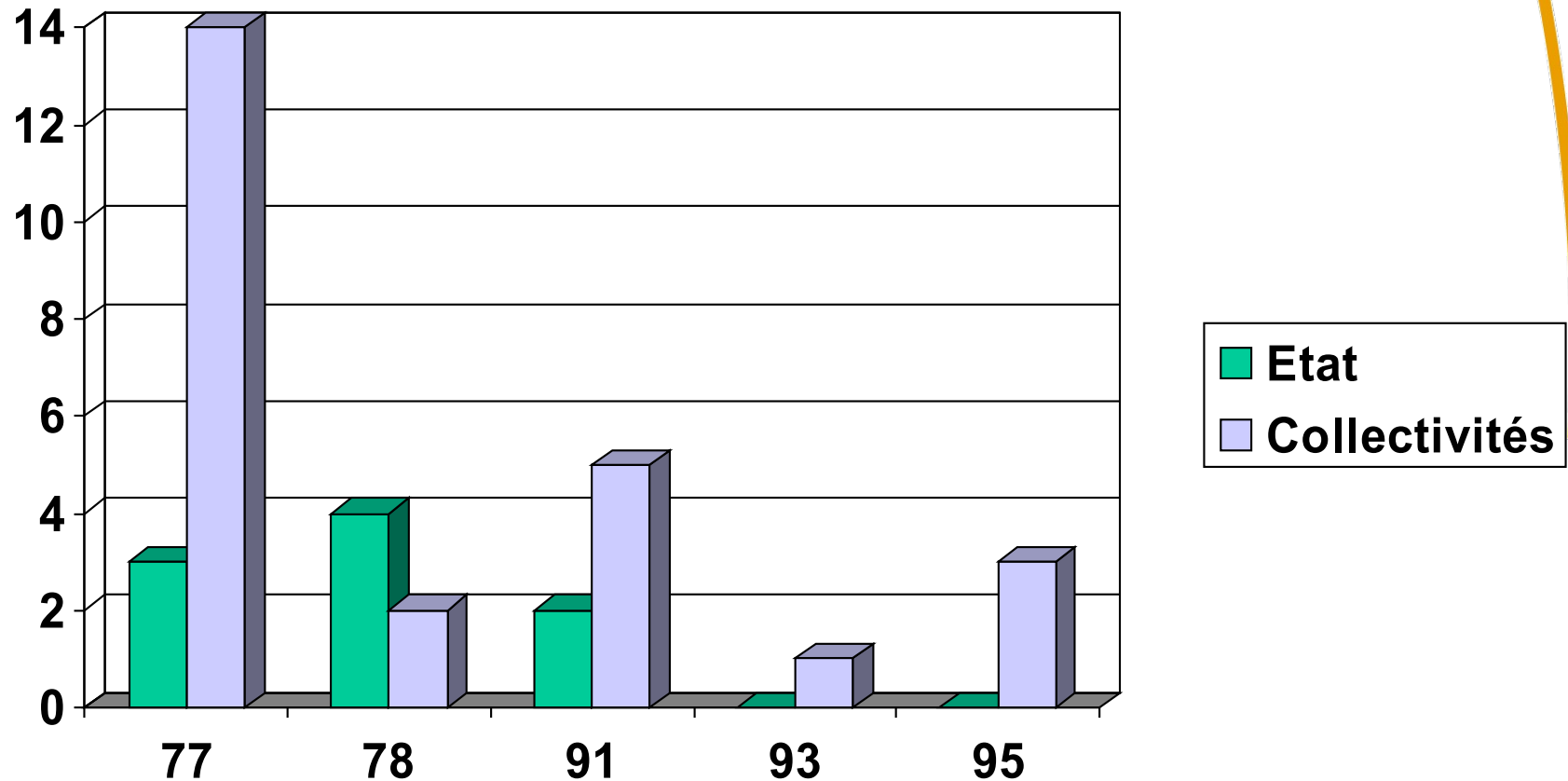
- **35*** sites Natura 2000 :
 - > **25 sites** au titre de la directive Habitats (SIC et ZSC)
 - > **10 sites** au titre de la directive Oiseaux (ZPS)
- **96 700** hectares de territoire occupé soit **8%** de la superficie de la région Ile-de-France,
- **5 départements (77, 78, 91, 93, et 95)** et plus de **20%** des communes concernées par Natura 2000 en IDF (**285 communes**).
- * dont 1 site Natura 2000 sur les régions Picardie et IDF

Le document d'objectifs (DOCOB)

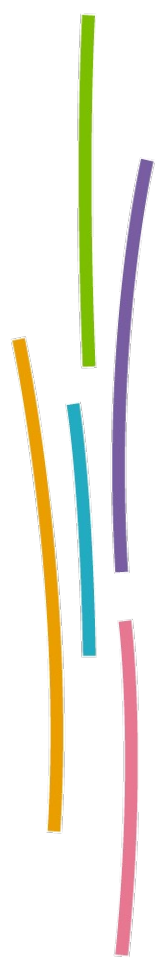
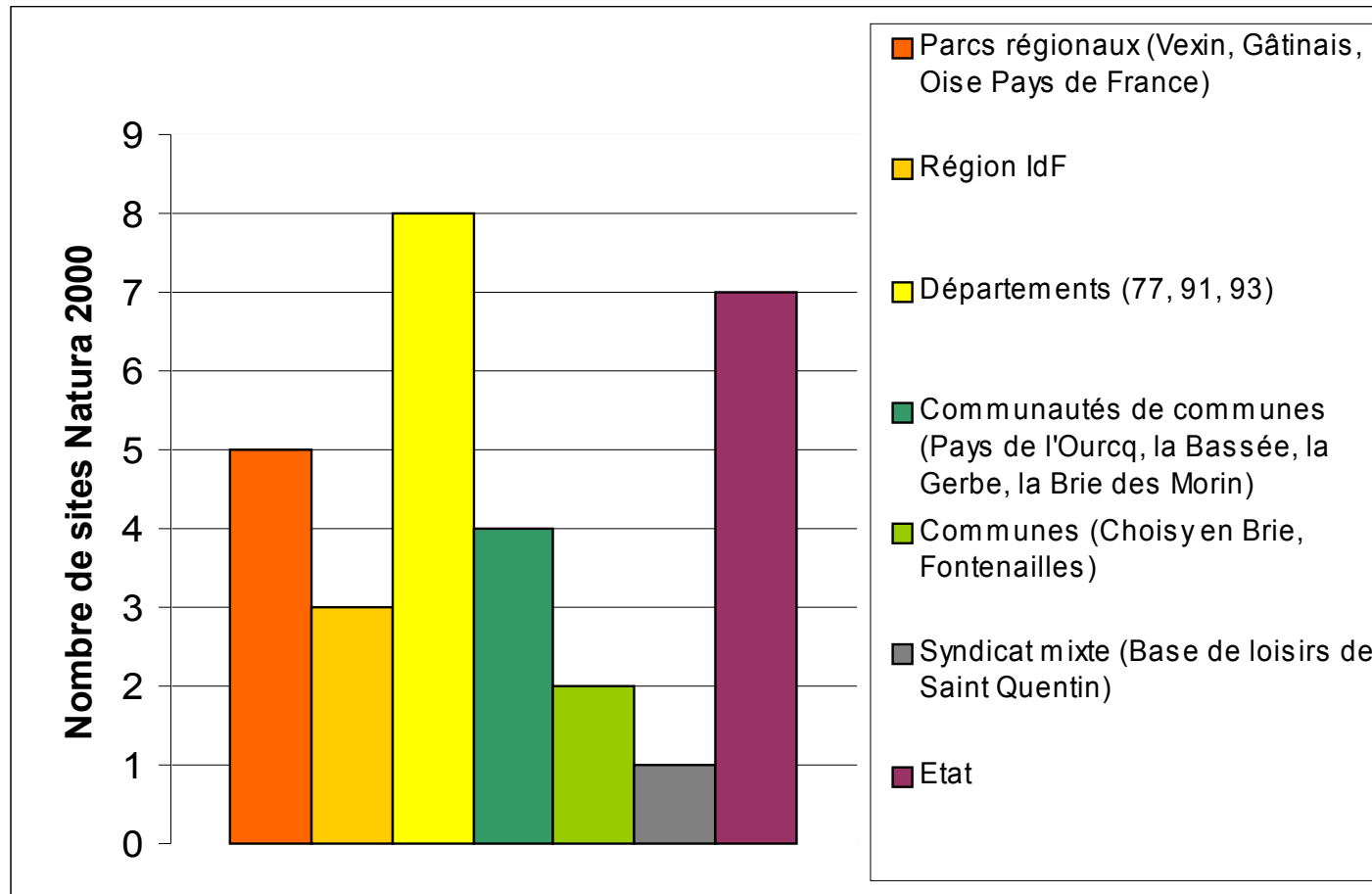
le document de référence, le plan de gestion du site Natura 2000



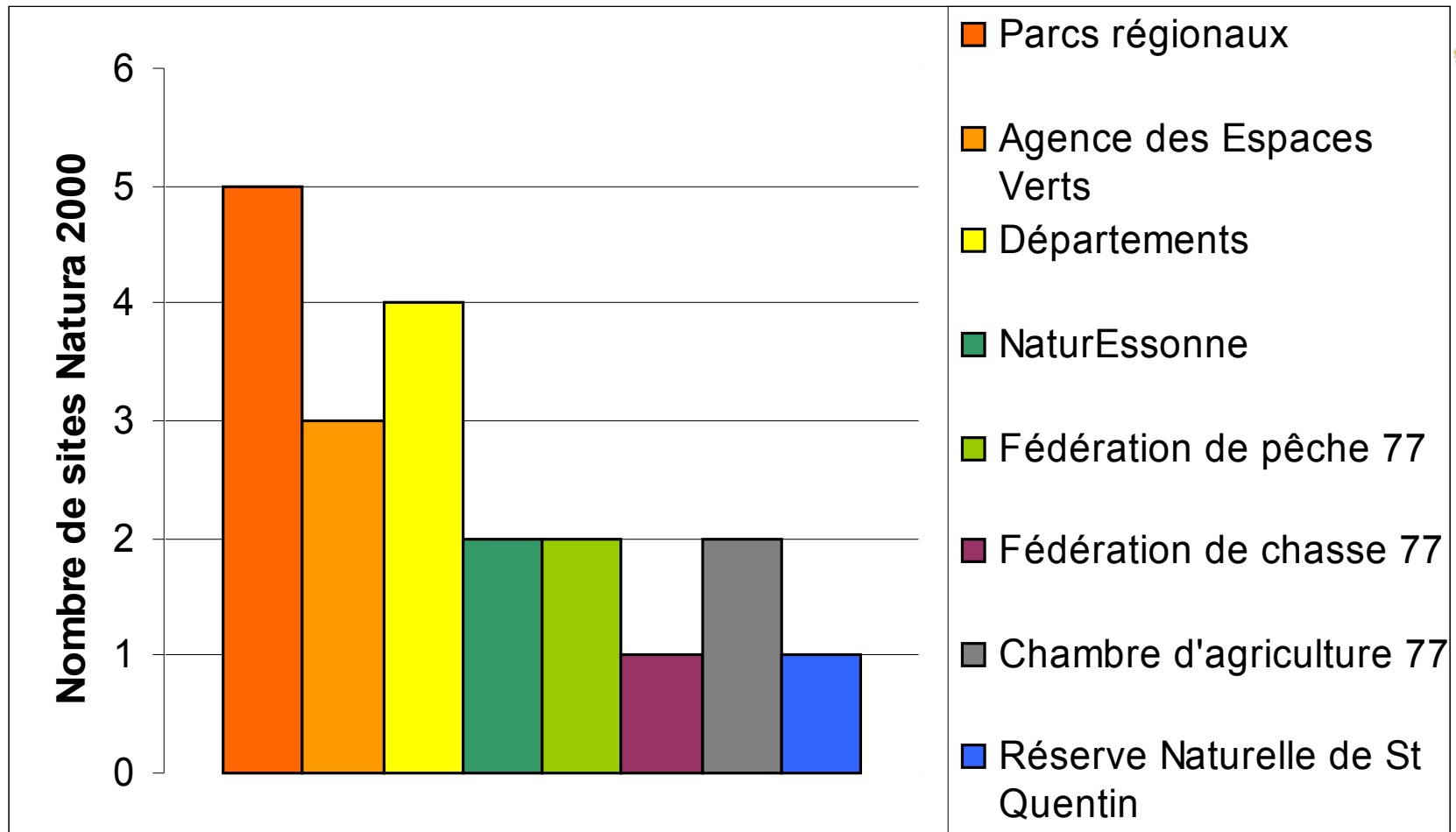
Transfert du pilotage de Natura 2000 aux collectivités (Loi Développement des Territoires Ruraux)



Les acteurs de Natura 2000 en Ile-de-France : les structures porteuses



Les acteurs de Natura 2000 : les animateurs



2/ Évaluation de l'état de conservation : à l'échelle nationale

L'Article 11 de la Directive Habitat précise que :

« les Etats membres assurent la surveillance de l'état de conservation des espèces et habitats naturels ... »

L'Article 17 demande aux Etats membres :

d'établir tous les 6 ans un « rapport sur l'application des dispositions » de la Directive

Cette **évaluation** doit comprendre notamment un bilan de l'état de conservation de toutes les espèces et habitats listés dans la directive (annexes, I, II, IV et V).

Cette évaluation est réalisée par **région biogéographique et limite pas** au seul réseau Natura 2000; elle a été réalisée une 1ère fois à l'échelle de l'Union européenne en 2007.

Une nouvelle évaluation doit être effectuée pour 2013 : elle devra considérer l'évaluation de 2007 comme l'état de référence

Le pilotage de l'évaluation nationale est **confié au Muséum National Histoire Naturelle.**

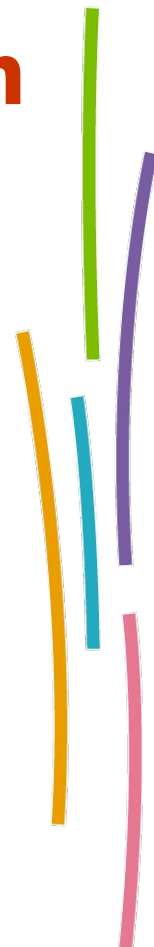


Évaluation de l'état de conservation À l'échelle du site Natura 2000

Art. R. 414-8-5.

- I. - Le comité de pilotage Natura 2000 suit la mise en oeuvre du document d'objectifs. A cette fin, la collectivité territoriale ou, à défaut, le service de l'État qui lui a été substitué lui soumet au moins tous les trois ans un rapport qui retrace les mesures mises en oeuvre et les difficultés rencontrées

II. - Le préfet évalue périodiquement l'état de conservation des habitats naturels et des populations des espèces de faune et de flore sauvages qui justifient la désignation du site. Les résultats de cette évaluation sont communiqués aux membres du comité de pilotage Natura 2000.



Espèces et habitats des sites Natura 2000 franciliens

| Directive Habitat | France | Ile-de-France (soit 2,2% du territoire métropolitain) | % en Ile-de-France |
|--|--------|---|--------------------|
| Habitats Naturels (Annexe I DH) | 131 | 35 | 27% |
| Espèces animales (Annexe II DH) | 95 | 26 | 27% |
| Espèces végétales (Annexe II DH) | 62 | 3 | 5% |
| Directive Oiseaux Espèces nicheuses | 88 | 25 | 28% |

La Directive « Habitats »



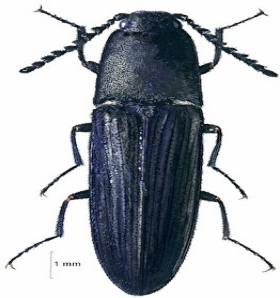
Grand Murin
Vexin, carrière de
Mocpoix...



Triton crêté
Bois de Vaires, Forêt de
Rambouillet...



Chabot
Vallée de l'Epte, Le Petit Morin...



**Taupin
violacé**
Fontainebleau



Vertigo moulinsiana
Haute vallée de l'Essonne,
Basse vallée du Loing,



Flûteau nageant
Tourbières de la Forêt
d'Yveline



**Landes humides à
Erica tetralix**
Forêt de Rambouillet

La Directive « Oiseaux »



Balbuzard pêcheur
Marais de Fontenay



Martin-pêcheur
Nombreuses ZPS



Pic noir
Massifs de Rambouillet, de
Fontainebleau...



Pie-grièche écorcheur

Bassée, ...



Oedicnème criard

Boucles de Moisson, de la Marne...



Blongios nain

Sites de Seine-Saint-Denis,
St Quentin...

Dans le contexte francilien : un patrimoine naturel (espèces et habitats) très vulnérable

Des espèces nicheuses de la directive Oiseaux présumées disparues de la région : Butor étoilé (ZPS Fontainebleau), Râle des genêts (ZPS Bassée),...

Des populations d'espèces isolées et en limite d'aire de répartition: Sonneur à ventre jaune (SIC bois des Réserves) menacé par la fragmentation de l'habitat (infrastructures et modifications agricoles), stations à écrevisses à pieds blancs fragilisées par l'invasion de l'écrevisse californienne, Grand Rhinolophe (environ 50 individus et 2 colonies de reproduction connues uniquement dans le Val-d'Oise).

Certains habitats naturels couvrent une superficie très réduite à l'échelle de la région (qq ha) : les tourbières hautes actives (habitat prioritaire).

Mais aussi des découvertes récentes : 4 nouvelles espèces de la Directive Habitat en IDF depuis 2010

3/ Évaluation des incidences : prévenir les atteintes aux habitats/espèces

- L'ARTICLE 6, § 3 DE LA DIRECTIVE « HABITATS » :
 - « tout plan ou projet
 - non directement lié ou nécessaire à la gestion du site
 - mais susceptible d'affecter ce site de manière significative,
 - individuellement, ou en conjugaison avec d'autres plans et projets,
 - fait l'objet d'une évaluation de ses incidences sur le site
 - eu égard aux objectifs de conservation de ce site (...).





Merci de votre attention

